

Avis d'Appel Public à la Concurrence ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **mercredi 04 mars 2020 à 17:16**F-PA-733617 31/03/20 *Avis en attente de pli*2020-F-0001/BO 04/03/20 **Procédure Ouverte**

**COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PAYS DE MARTIGUES / Service : CP
/ Françoise Moneret**

Numéro de la consultation : 2020-F-0001 ARBRES DE NOEL - FOURNITURE
DE JOUETS

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 04/03/20	04/03/20	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale				

Service : CP

Référents : Françoise Moneret

Classification CPV :

Principale : **37520000** - Jouets

AVIS DE PUBLICITE

COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU PAYS DE MARTIGUES

M. Alain CANTINI - Président

Hôtel de ville

Avenue Louis Sammut

BP 60101 - 13692 Martigues cedex

[w](#) Correspondre avec l'Acheteur



Comité Social du Personnel
PAYS DE MARTIGUES

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre

Valeur estimée (H.T.) : 180 000,00 €

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Autre - Action sociale ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet **Numéro de la consultation : 2020-F-0001 ARBRES DE NOEL -
FOURNITURE DE JOUETS**

Référence 2020-F-0001/BO

Type de marché Fournitures

Mode Procédure adaptée

Code NUTS FRL04

Durée 12 mois

DESCRIPTION L'objet de la présente consultation concerne la fourniture de jouets pour l'arbre de Noel des enfants du personnel (âgés de 0 à 12ans) adhérent au Comité Social du Pays de Martigues. Il s'agit des agents des Collectivités suivantes : - Ville de Martigues, - Métropole Aix Marseille Provence Conseil de Territoire du Pays de Martigues, - Centre Communal d'Action sociale de la Ville de Martigues (CCAS), - Centre intercommunal d'Action sociale du Pays de Martigues (CIAS). Il seront remis lors de la séance récréative organisée chaque année à la Halle de Martigues courant décembre. à titre indicatif, le nombre d'enfants bénéficiaires au 31 décembre 2019 était de 928. Forme de marché : à

	bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique.
Code CPV principal	37520000 - Jouets
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Accord-cadre conclu pour une période initiale allant de la notification jusqu'au 31/12/2020. Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 12 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 48 mois. Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction) : Maximum HT 45 000,00 euro(s) Valeur estimée hors TVA : 180 000,00 €
Reconductions	Oui Nombre de reconductions éventuelles : 3
Conditions relatives au contrat	
Cautionnement	Aucune clause de garantie financière prévue.
Financement	Prestations réglées par des prix unitaires Prix ajustables annuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.
Forme juridique	Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.
Conditions de participation	
	Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
	Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
	- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
	- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
	Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
	- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
	- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
	- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
	- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
	- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
	- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
	- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du

groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Marché réservé : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

45 % : Valeur technique

35 % : Prix des prestations

20 % : Conditions de livraison (transport et modalités)

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

administratifs

COMMUNE DE MARTIGUES

DGST - Service de la Commande Publique

Hôtel de Ville

13692 Martigues

Tél : 04 42 44 30 72

Documents

• Règlement de consultation

• Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **31/03/20 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **180 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

• Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2020-F-0001 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : 2023

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille

22,24 rue Breteuil

13006 Marseille

Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87

greffe.ta-marseille@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à

l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
Envoi le 04/03/20 à la publication

Marches-Publics.info V9.7